

*Proposition présentée par la commune de Vernier*

*Date de dépôt: 25 mars 2002  
Messagerie*

## **Proposition de motion pour une avenue de Châtelaine plus sûre et moins bruyante**

Le Conseil municipal de Vernier, à la majorité des personnes présentes  
charge le Conseil administratif

1. de transmettre les demandes suivantes et la présente résolution avec les considérants au Grand Conseil en tant que motion (art. 147A de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève B 10 1) selon la nouvelle procédure réservée aux communes :
  - a) de demander au Grand Conseil d'étudier un réaménagement de l'avenue de Châtelaine afin de garantir la sécurité des habitants et des usagers de la route et d'atteindre des valeurs acceptables tant en matière des nuisances sonores qu'en matière de la qualité de l'air;
  - b) de demander au Grand Conseil qu'il s'assure que le groupe de travail et toutes les autres instances cantonales compétentes arrivent à une solution dans les plus brefs délais;
  - c) de demander au Grand Conseil que la Ville de Genève participe aussi à ce groupe de travail pour qu'une collaboration s'organise sur la problématique de cet axe.
2. d'expliquer au Grand Conseil, afin qu'il prenne les mesures nécessaires, que, pour la commune de Vernier, l'amélioration de la qualité de la vie dans le quartier de Châtelaine est une priorité et une question à traiter avec urgence.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Depuis longtemps, Châtelaine rencontre d'importants problèmes de circulation. Vous n'êtes pas sans savoir que ce quartier est appelé à accueillir un fort développement urbain qui engendrera inévitablement encore plus de trafic routier dans cette zone et sur l'avenue de Châtelaine.

Les nuisances sont telles sur cet axe qu'il est vraiment urgent d'agir et de saisir toutes les instances compétentes au niveau cantonal. En effet, tant qu'il n'y aura pas un réaménagement de cette avenue, la sécurité ne sera pas garantie pour les enfants et les habitants du quartier et les valeurs d'alarme en matière de bruit continueront à être dépassées.

Notre commune est bien consciente du problème et une étude a été présentée à l'Office des transports et de la circulation. Normalement, un groupe de travail devrait être mis sur pied prochainement.

Par ailleurs, il est nécessaire que la Ville de Genève participe à ce groupe de travail et qu'une collaboration s'organise avec notre commune pour essayer de répartir un peu mieux la circulation en amont afin de diminuer le nombre de véhicules au cœur de Châtelaine.

Le but de cette résolution est d'alerter les autorités et de porter à la connaissance du Grand Conseil les problèmes qui se présentent à Châtelaine afin que le parlement cantonal se saisisse de ce dossier. Cette mesure permettra de souligner l'urgence d'une action cohérente, concertée et rapide et visant à améliorer la qualité de vie dans ce secteur avant que ne s'achève son urbanisation.